



Université d'État d'Haïti

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES (FASCH)

AVIS D'INSCRIPTION

Année académique 2025-2026

Le Bureau du Vice-recteur aux Affaires académiques (BVRAA) de l'Université d'État d'Haïti (UEH) avise le public en général et les postulants en particulier que les inscriptions au deuxième concours d'admission pour l'année académique 2025-2026, se tiendront du 28 janvier 2026 au 4 mars 2026.



Processus des inscriptions :

A-LES CONDITIONS

1. Ne pas être déjà étudiant.e à l'UEH ;
2. Détenir son certificat de fin d'études secondaires ou la fiche d'examen (NS4) de l'année académique 2024-2025 (sous réserve) ; ou son équivalence délivrée par le MENFP ;
3. Payer les frais de 800 gourdes ;
4. Détenir son Numéro Identification Nationale Unique (NINU) délivré par l'ONI (Les postulants qui ne détiennent pas encore le NINU doivent se rendre au bureau de l'ONI avec leurs fiches d'examen pour le récupérer rapidement) ;
5. Les postulants mineurs (qui n'ont pas encore leur NINU) peuvent utiliser celui de l'un de leurs parents.

B-LES ETAPES

1. Payer d'abord les frais de mille (800) gourdes dans n'importe quelle succursale de la SOGEBANK au compte : **UEH/DEMANDE D'ADMISSION, numéro : 706054558** ;
 2. Remplir le formulaire en ligne : www.admission.ueh.edu.ht/ ;
- Il faut saisir le numéro de la fiche de paiement au moment de l'inscription en ligne**
3. Imprimer la fiche ;
 4. Le dépôt des dossiers et de validation des inscriptions auront lieu du mardi 9 février au mercredi 4 mars 2026 au Rectorat de l'UEH sis au # 21, Rue Rivière.

C-LES PIÈCES EXIGÉES POUR VALIDATION DANS LES ENTITÉS

1. Deux (2) photos identiques récentes (6 mois) de format passeport (Inscrire au dos de chaque photo : nom, prénom, téléphone et NINU) ;
2. Fiche d'inscription ;
3. Pièce d'identité (Carte d'Identification Nationale) ;
4. Fiche de dépôt effectué à la SOGEBANK ;
5. Certificat de fin d'études secondaires ou la fiche d'examen (NS4) de l'année académique 2024-2025.

D-LES PIÈCES EXIGÉES DES ADMIS POUR IMMATRICULATION

Seuls.es les postulants.es ayant réussi le concours d'admission sont autorisés.es à déposer les pièces suivantes dans l'entité retenue pour suivre les cours.

1. Acte de naissance ou extrait des Archives Nationales ;
2. Deux (2) photos identiques récentes (6 mois) de format passeport (Inscrire au dos de chaque photo : nom, prénom, téléphone et NINU) ;
3. Pièce d'identité (Carte d'Identification Nationale).

Rappel

- Il n'y aura aucune considération ni remboursement pour les causes suivantes : retard, violation des conditions d'admission et/ou des étapes de l'inscription, paiement effectué dans une autre banque ou sur un autre compte ;
- Il est obligatoire de s'inscrire en ligne sur le site web de l'UEH : <https://admission.ueh.edu.ht/> ;
- **DATE DU CONCOURS: 8 MARS 2026**